

Le choix des enseignements d'exploration déterminent-ils mon orientation ?

❑ Un enseignement d'exploration, qu'est-ce que c'est ?

C'est un enseignement qui a pour but :

- de **faire découvrir** de nouveaux domaines et les activités qui y sont associées ;
- **d'informer** sur les parcours possibles au cycle terminal (1^{ère} et Terminale) comme dans le supérieur au travers des enseignements ;
- **d'identifier** les activités professionnelles auxquelles ces parcours peuvent conduire.

❑ Prédéterminent-ils l'orientation en fin de seconde ?

Non, chaque élève choisit ses enseignements d'exploration en fonction de ses envies... « Faites-vous plaisir ! » **Ces enseignements ne déterminent pas l'orientation**, ils permettent aux élèves de découvrir un domaine intellectuel, d'en identifier les méthodes et les exigences, de confirmer ou non l'intérêt qu'il suscite. **Les enseignements d'exploration ne constituent en aucune manière un passage obligé pour accéder à telle ou telle série.**